



**Municipalité de la Commune  
d'Arzier - Le Muids**

**Préavis No 6/2015  
Au Conseil communal**

Demande de crédit de CHF 125'000.--  
pour le financement des travaux d'entretiens  
extérieurs et intérieurs au bâtiment sis au  
Chemin de la Grange 6 à Le Muids

Délégué municipal

*M. Christian Dugon*



Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Lors de sa séance du 8 mai 2013, le Conseil communal a refusé le préavis N°13/2013, suite aux commentaires de la commission ad'hoc ayant étudié le projet. Celui-ci proposait des travaux d'entretiens extérieurs et intérieurs au bâtiment sis Chemin de la Grange 6 à Le Muids, propriété de la commune.

La commission ad hoc demandait le remplacement des volets en bois de la façade ouest par des volets aluminium pour cette zone particulièrement exposée aux intempéries. De plus, elle suggérait l'installation de plaquages en cuivre sur les chevrons de bord de toit. Il a donc été décidé de reprendre cette étude en y incluant ces nouveaux éléments.

## 2. Intention

Les divers devis demandés à l'époque ont dû être réactualisés et modifiés, hormis les travaux d'électricité, qui ont été réalisés dans le cadre des entretiens courants, au vu de l'urgence et pour des raisons de sécurité. Diverses fenêtres et velux ont été remplacés, travaux entrepris dans le cadre du budget de fonctionnement. En ce qui concerne les volets sur les façades lac et Lausanne, un entretien est intégré aux devis de peinture.

Un nettoyage à haute pression de la toiture, ainsi qu'un traitement anti mousses, algues et similaires sont proposés en supplément des travaux énoncés dans le préavis N°13/2013.

Les offres de plusieurs entreprises nous ont été présentées, résumées dans les tableaux suivants :

### 1. Travaux de peinture intérieure

1.1	Cage d'escalier, préparation et peinture	CHF	3'600.--	
1.2	Buanderie	CHF	950.--	
1.3	Local à vélos	CHF	1'460.--	6'010.--
	TVA 8%	CHF		480.80
	<b>Total</b>		<b>CHF</b>	<b>6'490.80</b>

### 2. Travaux de peinture extérieure

2.1	Installation de chantier, conteneur et divers	CHF	3'000.--	
2.2	Echafaudages	CHF	20'000.--	
2.3	Préparation et peinture façades	CHF	21'500.--	
2.4	Préparation et peinture avants toits, façades bois, embrasures	CHF	15'075.--	
2.5	Ponçage et peinture balcons sud	CHF	4'200.--	
2.6	Préparation et peinture fenêtres, volets façades Sud et Est, portes	CHF	14'075.--	77'850.--
	TVA 8%	CHF		6'228.--
	<b>Total</b>		<b>CHF</b>	<b>84'078.--</b>

### 3. Ferblanterie - Toiture

3.1	Travaux préparatoires	CHF	500.--	
3.2	Recouvrement des corniches et blindage des têtes de panne	CHF	9'061.40	
3.3	Nettoyage des matériaux de couverture à haute pression	CHF	6'375.--	
3.4	Traitement anti mousse, algues et similaires	CHF	4'122.50	20'058.90
	TVA 8%	CHF		1'604.71
	<b>Total</b>		<b>CHF</b>	<b>21'663.61</b>

### 4. Volets façade Ouest

4.1	Travaux préparatoires	CHF	240.--	
4.2	Fourniture et pose de 8 volets 90 x 140 cm, 2 vantaux	CHF	5'312.--	5'552.--
	TVA 8%	CHF		444.16
	<b>Total</b>		<b>CHF</b>	<b>5'996.16</b>

### Récapitulation

1.	Travaux de peinture intérieure	CHF	6'490.80	
2.	Travaux de peinture extérieure	CHF	84'078.--	
3.	Ferblanterie - toiture	CHF	21'663.61	
4.	Volets façade Ouest	CHF	5'996.16	
5.	Divers et imprévus 5 %	CHF	5'911.40	
	<b>Total TTC</b>		<b>CHF</b>	<b>124'139.40</b>

<b>arrondi à</b>	<b>CHF</b>	<b>125'000.--</b>
------------------	------------	-------------------

### 3. Coûts d'exploitation et charges financières

#### 4.1 Coûts d'exploitation

Ce projet n'engendre pas de coût supplémentaire au niveau de l'exploitation

#### 4.2 Charges financières

Celles-ci s'élèvent à CHF 15'125.-- par an, dont CHF 1'375.-- par an sur le capital moyen.

### 4. Pour terminer

Ces travaux d'entretiens ayant à plusieurs reprises été repoussés et au vu de l'aspect actuel de ce bâtiment, la Municipalité estime qu'un rafraîchissement de l'enveloppe et des parties communes de cet immeuble est maintenant nécessaire.

## 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

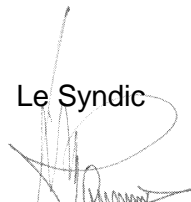
### le Conseil communal d'Arzier - Le Muids

- vu le préavis municipal N° 6/2015 relatif à la demande de crédit de CHF 125'000.-- pour le financement des travaux d'entretiens extérieurs et intérieurs au bâtiment sis au Chemin de la Grange 6 à Le Muids,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- vu le rapport de la commission des finances,
- ouï les conclusions des rapports des deux commissions précitées,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

1. d'adopter le préavis municipal N° 6/2015 relatif à la demande de crédit de CHF 125'000.-- pour le financement des travaux d'entretiens extérieurs et intérieurs au bâtiment sis au Chemin de la Grange 6 à Le Muids,
2. de financer cette opération par la trésorerie,
3. d'amortir cet objet durant 10 ans.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 2 mars 2015, pour être soumis au Conseil communal d'Arzier - Le Muids

Le Syndic  
  
Eric Hermann

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire  
  
Andres Zähringer